

## L'étude de cas en géographie – classe de première

Sur les dix questions (réparties en quatre thèmes) que comprend le programme de géographie de première, six d'entre elles s'ouvrent par une étude de cas. Elles sont à choisir librement sauf deux d'entre elles consacrées obligatoirement à « La région où est situé le lycée » et à « Roissy : plateforme multimodale et hub mondial ».

### L'ÉTUDE DE CAS EN PREMIÈRE GARDE SES CARACTÈRES ESSENTIELS

**L'étude de cas permet d'aborder une question du programme** à partir d'une situation précise, localisée et ancrée dans un territoire ; elle met en évidence quelques grands enjeux spécifiques. L'étude de cas évite un enseignement uniquement ou préalablement conceptuel de la géographie conduisant le plus souvent à une géographie générale, nomenclaturale, passant en revue les espaces sans les étudier véritablement.

**L'étude de cas s'inscrit toujours dans un territoire et met en œuvre un raisonnement géographique.** Elle cherche à faire apparaître les grands enjeux de la question en formulant les interrogations essentielles de la géographie : où se situe le phénomène ? Quel aspect a-t-il dans l'espace ? Quels rapports entretient-il avec d'autres espaces ? Qui sont les acteurs qui participent à ce phénomène ? Quelle organisation du territoire peut-on observer ? Ce raisonnement géographique suppose de mobiliser plusieurs échelles d'espaces car chacune d'elles montre des phénomènes spécifiques ou apporte des explications qu'une seule échelle n'aurait pas permis d'aborder. En classe de première, les échelles locale, régionale, nationale et européenne sont privilégiées, même si la mondialisation constitue la toile de fond de l'ensemble du programme.

**L'étude de cas induit des réflexions de portée générale.** Elle vise donc deux objectifs complémentaires : d'une part, mieux raisonner sur un territoire réduit ; d'autre part, accéder à une compréhension globale du territoire français et européen en prenant appui sur l'étude de cas. Elle permet ainsi de construire progressivement des notions et conduit à une mise en perspective.

**C'est par l'étude de cas que commence le traitement de la question.** Dans cette démarche résolument inductive, on n'attend pas de préalables (présentation du thème, remarques générales sur le thème, recensement des grands enjeux, allusion à quelques situations majeures, etc.). C'est au cours de l'étude de cas que les élèves appréhendent les enjeux et la complexité d'un territoire, la diversité de ses acteurs, ses évolutions envisageables, en particulier dans une perspective de développement durable qui demeure un outil d'analyse des espaces en classe de première.

**L'étude de cas occupe environ la moitié du temps accordé à l'enseignement de la question.** On adaptera cependant, selon chaque question, le temps à y consacrer ; ainsi, étant donné leur importance, on accordera aux deux études de cas du thème 1 (« Un aménagement choisi dans un territoire proche du lycée » et « La région où est situé le lycée ») 3 ou 4 heures sur les 5 ou 6 heures

prévues par le programme. L'étude de cas ne peut être considérée comme une simple « introduction » qui servirait à présenter à grands traits la question avant d'en faire un traitement assez général.

**On sera attentif aux choix et au nombre des documents lors de l'étude de cas.** Ils sont choisis pour leur capacité à mettre en évidence les enjeux et à donner une dimension spatiale à l'analyse. Ils autorisent la description, l'organisation du discours et la construction d'arguments par les lycéens. Durant l'étude de cas, le professeur encadre la réflexion de la classe, aide les élèves à structurer leur pensée et apporte les compléments de connaissances nécessaires.

## L'ETUDE DE CAS EN PREMIERE PRESENTE DES SPECIFICITES

**Chaque étude de cas ouvre la question puis laisse place à une analyse de portée plus générale se plaçant à l'échelle nationale et/ou européenne.** Ainsi, dans le thème 3, on réalise une étude de cas consacrée à « Un territoire de l'innovation » avant d'aborder : « Dynamiques de localisation des activités et mondialisation ». C'est l'intitulé de la question qui indique dans quelle perspective doit être menée l'étude de cas. L'étude de cas sur « un territoire de l'innovation » doit donc conduire à s'interroger sur « Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation ».

**Le choix du territoire et des problématiques de l'étude de cas est essentiel.** L'étude de cas ne vise pas à développer un savoir exhaustif à propos du territoire étudié. Elle permet de construire de façon concrète et précise les enjeux, les notions, les problématiques qui devront être abordées lors de la phase plus générale qui lui succède et qui se situe à l'échelle nationale ou européenne. Elle doit donner du sens à la question.

**L'étude de cas n'aborde qu'une partie de la question dans laquelle elle s'inscrit,** à la différence du programme de seconde où elle visait à couvrir l'ensemble de la question. Ainsi, dans la question consacrée aux « dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation », l'étude de cas abordant un territoire de l'innovation ne peut rendre compte de l'ensemble des dynamiques à l'œuvre. Elle en aborde quelques aspects, suffisamment riches et significatifs pour faire comprendre qu'il existe des relations entre les mutations spatiales en cours sur le territoire national et le processus de mondialisation.

**L'étude de cas en première a une forte dimension civique.** Le programme s'interroge sur la façon dont sont ou seront gérés les territoires. Les questions des acteurs du territoire, du fonctionnement des espaces dans le contexte de la mondialisation, de l'avenir des territoires constituent la trame du programme.

**Certaines études de cas, portant sur un espace parfois très proche,** permettent de faire mesurer concrètement et précisément aux élèves la complexité des situations. Elles sont l'occasion de faire appel aux ressources et aux acteurs locaux, en particulier pour le traitement du thème 1 « Comprendre les territoires de proximité ». Ces études de cas préparent les élèves à la compréhension des espaces qui leur seront les plus familiers durant leur existence et à l'action pour mieux les gérer.